

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES, FILMS, ENREGISTREMENTS SONORES ET CREATIONS

Académie :

Dans le cadre de la législation française et européenne sur le droit à l'image,
(Cocher la case correspondante ci-dessous)

La personne filmée ou photographiée est mineure

Je soussigné(e) :

Domicilié(e) :

Responsable légal(e) de l'enfant :

Dénotmé(e) ci-après « le sujet »

La personne filmée ou photographiée est majeure

Je soussigné(e) :

Domicilié(e) :

Dénotmé(e) ci-après « le sujet »

Autorise, pour une durée de dix ans, et pour le monde entier,

- **l'Observatoire de Paris, Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, agissant pour le compte de « Sciences à l'École », domicilié au 61 avenue de l'Observatoire 75014 Paris**

et

- **la fondation CGénial, fondation pour la culture scientifique et technique, domiciliée au 28 boulevard Poissonnière 75009 Paris**

- à reproduire et publier ou exposer tout film, ou photographie, ou enregistrement sonore de la voix du sujet, réalisé(e) dans le cadre des concours « CGénial-collège » 2018 et « CGénial-lycée » 2018, pour diffusion sans contrepartie financière :

- sur internet (sites web, pages facebook®, comptes twitter... du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation CGénial, sites de partage de vidéos),
- sur tout support de communication, y compris numérique, permettant de valoriser les actions du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation CGénial en faveur de la promotion et du développement de la culture scientifique,

- par l'intermédiaire de tout média (presse écrite, radio, télévision, internet) numérique à l'occasion de valorisations d'actions du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation CGénial en faveur de la promotion et du développement de la culture scientifique ;
- à reproduire et publier ou exposer toute création originale dont le sujet est auteur ou co-auteur (dessins, écrits, maquettes, et toutes réalisations y compris numériques) dans le cadre des concours « CGénial-Collège » 2018 et « CGénial-Lycée » 2018, pour publication ou diffusion sans contrepartie financière :
 - lors d'expositions publiques,
 - sur internet (sites web, pages facebook®, comptes twitter®... du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation CGénial, sites de partage de vidéos),
 - sur tout support de communication, y compris numérique, permettant de valoriser les actions du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation CGénial en faveur de la promotion et du développement de la culture scientifique,
 - par l'intermédiaire de tout média (presse écrite, radio, télévision, internet) numérique à l'occasion de valorisations d'actions du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation CGénial en faveur de la promotion et du développement de la culture scientifique.

Fait à _____, le _____

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)